

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un instructeur ou une instrutrice des autorisations d'urbanisme

**Direction Générale Adjointe Transition écologique
Direction Urbanisme Habitat Foncier**

**Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens territoriaux
A temps complet**

Présentation de la structure

Au sein du Pôle Droit de l'urbanisme de la Direction Urbanisme Habitat Foncier, vous serez en charge de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les 40 communes de Grand Poitiers dans le cadre de services communs.

Dans une logique d'urbanisme de projet ou urbanisme négocié, permettant de garantir la qualité des opérations de construction ou d'aménagement, les instructeurs des autorisations d'urbanisme du Pôle sont en capacité d'adopter une démarche de co-construction avec les porteurs de projet et l'ensemble des services techniques compétents.

Vos activités

- Assurer l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur les communes de Grand Poitiers, ce qui inclut :

- Le suivi des dossiers complexes
 - La consultation des services et organismes associés à l'instruction
 - La liaison avec les communes concernées qui restent responsables de la délivrance de ces actes
 - La rédaction des projets d'arrêtés et certificats d'urbanisme
- Recevoir le public, généralement professionnel, afin :
- de donner des renseignements d'ordre général en amont des projets
 - de conduire une négociation dans le but de contribuer à l'émergence de projets de qualité, quand les projets sont engagés

Votre profil

Le contact avec le public requiert des capacités d'écoute et pédagogiques. La compréhension de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi qu'une ouverture à tous les genres culturels, sont évidemment appréciés.

- Connaissances : Droit de l'urbanisme, lecture de plan, culture architecturale
- Capacités rédactionnelles
- Sens des relations humaines et du travail en équipe
- Rigueur, méthode et organisation
- Expérience dans le domaine de l'instruction des AOS indispensable
- Maîtrise des outils bureautiques courants (WORD et EXCEL) et de divers logiciels pour une instruction dématérialisée (Droit de Cité, XBUS, ...)
- Des rudiments de droit administratif sont souhaités
- Une expérience de l'utilisation des SIG sera appréciée

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique).

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter Mme Anne-Sophie HERVE, Responsable du Pôle Droit de l'Urbanisme, au 05 49 41 91 32 ou Mme Eugénie GICQUEL, Directrice Urbanisme Habitat Foncier, au 06 77 96 17 59 ou Mme Ambre DEGHILAGE, Chargée de recrutement, au 05 49 30 20 96.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine

Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers

84 RUE DES CARMELITES

86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt de votre candidature : 13/11/2022